



Nombre de fiches de paie pour demande de naturalisation

Par Mar94

Cela fait 7 ans que je suis en France, j'ai suivi toutes mes études supérieures ici, dont deux années en alternance. Ma question est la suivante : Est-ce que je peux déposer une demande de naturalisation en ayant uniquement 6 fiches de paie en CDI depuis la fin de mes études ? Sachant que j'ai déjà fait de l'alternance et je déclare mes impôts depuis plus de 4 ans.

Merci de m'éclairer sur ce point.